

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE FOUQUESCOURT**

Membres en exercice : 09
Membres présents : 09
Votants : 06 (3 conseillers concernés ne peuvent délibérer)
Pour : 04
Contre : 02

L'an deux mil seize, le 25 février à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame **Cécile TESSIER**

En suite de convocation en date du **17/02/2016**
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie
Etaient présents : tous les membres en exercice.
Marianne DOBEL est élue **secrétaire**.

Objet : Projet éolien

Dans le cadre du projet éolien actuellement à l'étude sur le territoire de la commune,
la société NOUVERGIES dont le siège social est sis 21A Boulevard Jean Monnet à VILLIERS-SUR-MARNE (94357) enregistrée au RCS de Créteil sous le numéro 503 511 081, sollicite l'avis du Conseil municipal sur les points :

- le passage de câbles reliant les éoliennes au poste de livraison sous les chemins communaux afin de permettre l'exploitation du projet éolien.
- L'aménagement et l'utilisation des voiries communales en vue de la construction et l'exploitation du parc éolien.
- L'implantation des éoliennes à proximité des voies communales (distance d'éloignement égale à une longueur de pales).

Madame le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur les différents points exposés par la société NOUVERGIES pour le développement d'éoliennes sur la commune de Fouquescourt.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur :

- Le passage de câbles reliant les éoliennes au poste de livraison sous les chemins communaux afin de permettre l'exploitation du projet éolien,
- L'aménagement et l'utilisation des voiries communales en vue de la construction et l'exploitation du parc éolien
- L'implantation des éoliennes à proximité des voies communales (distance d'éloignement égale à une longueur de pales),

CHARGE, Madame le Maire de régler toutes les formalités utiles,

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-préfecture
le
Le 07^e MARS 2016



Attestation

Je soussignée, Madame TESSIER Cécile, maire de la commune de Fouquescourt, atteste qu'il n'y a pas d'habitation, de zone constructible ou de permis en cours d'instruction actuellement dans la bande d'éloignement de 500 mètres autour du projet éolien.

Fait le 23 mars 2016, à Fouquescourt,

